

COMMÉMORATION DES VICTIMES D'ACTES DE VIOLENCE FONDÉES SUR LA RELIGION

L'Assemblée Générale des Nations Unies, dans sa résolution A/RES/73/296, a désigné le 22 août **Journée internationale à la mémoire des victimes d'actes de violence fondés sur la religion.**

« Cela me fait beaucoup de peine de savoir que les chrétiens du monde se soumettent à la plus grande quantité de discrimination. La persécution contre les chrétiens aujourd'hui est en réalité pire qu'au cours des premiers siècles de l'Église, et il y a plus de martyrs chrétiens aujourd'hui qu'à cette époque. Cela se produit plus de 1 700 ans après l'édit de Constantin, qui a donné aux chrétiens la liberté de professer publiquement leur foi. » Ce sont les paroles adressées par le Pape François le 20 juin 2014 aux participants à la conférence internationale sur *« La liberté religieuse et le conflit mondial des valeurs »*.

Chaque institution, chaque État, chaque religion doit confesser la dignité humaine fondamentale et la valeur transcendante de la personne. Et cette dignité s'exprime dans la liberté de confesser, selon les vérités et valeurs fondamentales de chaque religion, ce qu'il croit sur Dieu, son existence, sa révélation, sa miséricorde et son jugement final à la fin des temps.

En conséquence, le Pape François, dans le même discours aux patriciens de la conférence, a déclaré: *« La raison reconnaît dans la liberté religieuse un droit humain fondamental qui reflète la plus haute dignité humaine, la capacité de rechercher la vérité et de s'y conformer, et y reconnaît une condition qui est indispensable à la capacité de déployer toutes ses propres potentialités. La liberté religieuse n'est pas seulement celle de la pensée ou du culte privé. C'est la liberté de vivre, tant en privé qu'en public, selon les principes éthiques résultant de la vérité trouvée. »*

C'est un grand défi dans le monde globalisé, c'est le défi de pouvoir s'accepter comme frères et sœurs, en reconnaissant le destin commun de toute l'humanité.

Le Pape François exhorte les dirigeants et les hommes politiques du monde à garantir les outils juridiques nécessaires à la liberté religieuse. *« Les systèmes juridiques, qu'ils soient étatiques ou internationaux, sont donc appelés à reconnaître, garantir et protéger la liberté religieuse, qui est un droit intrinsèque inhérent à la nature humaine, à la dignité d'être libre, et qui est également le signe d'une démocratie saine et c'est une des principales sources de la légitimité de l'État »* plaide le Pape François, et son cri doit être entendu aujourd'hui par les dirigeants du monde, par les chefs religieux et par ceux qui éduquent les jeunes générations.

CET: Satırcı Sok. No. 2; 34373 İnönü Mah., Şişli – İSTANBUL (TÜRKİYE)

Tel: +90 212 230 73 12; **Fax:** +90 212 230 31 95; **Tel Fax:** +90 212 219 00 89

E-mail: sekretariat.cet@gmail.com;

Web: www.katolik-kilisesi.org



Conferentia
Episcoporum
Catholicorum
Turciae

Prions Dieu, Créateur de tout être humain, d'éclairer le cœur des gens et d'ouvrir nos cœurs au fait que la religion sert l'homme, pour montrer que l'homme n'a pas été créé pour la religion, mais que nous sommes tous appelés à servir Dieu et à l'adorer en vivant selon des principes universels de fraternité, de justice et d'amour.

Prions Dieu, qui a créé chacun de nous, d'éclairer le cœur de l'homme et d'ouvrir nos cœurs : afin que l'homme comprenne qu'il n'a pas été créé pour la religion, mais qu'il a été appelé à servir et adorer Dieu en vivant selon la principes universels de fraternité, de justice et d'amour, et que la religion sert à nous le montrer.



+ Martin KMETEC

† Martin KMETEC
Archevêque d'Izmir

Président de la Conférence Episcopale Catholique de Turquie

CET: Satırcı Sok. No. 2; 34373 İnönü Mah., Şişli – İSTANBUL (TÜRKİYE)
Tel: +90 212 230 73 12; **Fax:** +90 212 230 31 95; **Tel&Fax:** +90 212 219 00 89
E-mail: sekretariat.cet@gmail.com; **Web:** www.katolik-kilisesi.org